

PIERRE, FONDEMENT ET NON FONDATEUR DE L'ÉGLISE

Le rôle du Pape selon Saint François de Sales

(D. AIMABLE MUSONI, SDB)

Dans le système de l'apologétique catholique qui a suivi la Réforme protestante du XVI^{ème} siècle, on assiste continuellement à l'exaltation de la visibilité de l'Église et de son chef sur terre, quitte à négliger un tant soit peu les autres dimensions. Saint François de Sales (1567-1622) ne fait pas exception : chez lui, comme chez les autres controversistes catholiques de l'époque, la soi-disant *via primatus* est une véritable pièce maîtresse de sa démarche selon une étude attentive de ses *Controverses*.

La présente étude voudrait en faire la démonstration, en partant du contexte et des sources du recours à Pierre dans l'œuvre de François de Sales. Nous évoquons ensuite la vocation de Pierre, son rôle dans l'Église primitive et la question de sa succession. Avant de considérer en conclusion comment Pierre et ses successeurs sont hier et aujourd'hui garants de la vraie Église et de son unité, nous dirons un mot sur François de Sales et les définitions dogmatiques du Concile Vatican I (1870) concernant la papauté.

Sans avoir beaucoup de prétention, cette étude théologique et précisément ecclésiologique espère mettre en évidence l'actualité de Saint François de Sales sur des questions relatives à la compréhension de la nature et de la structure de l'Église, en particulier sur le ministère pétrinien du Pape selon la conception catholique, non sans retombées œcuméniques à nos jours inévitables.

1. Contexte et sources du recours à Pierre dans l'œuvre de François de Sales

Quand François de Sales (1567-1622) naquit, Genève et une bonne partie de la Suisse étaient déjà acquises aux idées de la Réforme protestante depuis des lustres¹. À partir de 1535, les évêques catholiques avaient été bannis de leur siège épiscopal de Genève et avaient dû établir leur résidence à Annecy. François de Sales n'a connu que la seconde voire la troisième génération des réformateurs protestants. À Genève, il fut surtout aux prises avec Théodore de Bèze (1519-1605), successeur de

¹ Pour une meilleure intelligibilité de notre propos, dans cette étude nous reprenons certaines considérations que nous avons exprimé dans le Colloque de Lyon les 25-27 novembre 2021. Notre contribution a été publiée dans les actes du colloque sous le titre suivant : *Saint François de Sales et la question de la vraie Église. Essai d'évaluation ecclésiologique de l'apologétique des Controverses*, in J.-M. GUEULLETTE (éd.), *Saint François de Sales. Parole publique et parole privée. Parole d'un évêque et d'un maître spirituel*. Actes du Colloque international organisé à l'Université Catholique de Lyon les 25-27 novembre 2021 (Paris, Cerf 2022) 75-104.

Calvin († 1564). Il s'inscrit sans doute dans le mouvement de la Contre-Réforme ou de la Réforme catholique initiée par le Concile de Trente (1545-1563) qui a donné un nouveau souffle à l'Église catholique : les missions dans les nouveaux mondes allaient de pair avec les tentatives de reconquête des territoires gagnés par les protestants grâce à une vaste entreprise apologétique en Occident. Comme prêtre (18 décembre 1593) d'abord et comme évêque (8 décembre 1602) après, François de Sales qui avait désiré dès son jeune âge être « homme d'Église » fut absorbé par de nombreuses préoccupations pastorales *ad intra* et *ad extra*, c'est-à-dire envers ses coreligionnaires catholiques et envers ceux qui étaient passés au protestantisme. Voici comment il présente lui-même le territoire de sa mission à Mgr Jules-César Riccardi, Archevêque de Bari et Nonce Apostolique à Turin, dans une lettre datée au 19 février 1596 : « Une partie de ce diocèse de Genève fut envahie par les Bernois, il y a soixante ans, et demeura hérétique ; mais, ces années passées, ce pays, par la force des armes, rentra sous la domination de Son Altesse et fut réuni à son antique patrimoine. Bon nombre des habitants, plus touchés du fracas des arquebuses que des prédications qui leur étaient faites par ordre de Monseigneur l'Evêque, revinrent à la foi et rentrèrent dans le sein de notre mère la sainte Eglise ; mais ensuite ces contrées ayant été infestées par les incursions des Genevois et des Français, le peuple retomba dans son borbier »². On comprend bien l'instabilité politique et religieuse du milieu, qui requérait beaucoup de patience et de souplesse aux pasteurs. François de Sales s'attela corps et âme à cette mission délicate.

L'arrière-plan de cette étude suppose ainsi la complexité des rapports avec les protestants que François de Sales dut affronter sur terrain et dans ses écrits. Sur terrain, il eut maille à partir avec les calvinistes. Dans ses écrits par contre, on trouve tous les principaux réformateurs des XIV^{ème}-XVI^{ème} siècles, de John Wyclif († 1384) à Théodore de Bèze († 1605) en passant entre autres par Jan Hus († 1415), Johannes Oecolampade († 1531), Huldrych Zwingli († 1531), Andreas Carlostadt († 1541), Martin Luther († 1546), Martin Bucer († 1551), Philipp Melanchthon († 1560), Jean Calvin († 1564) et Heinrich Bullinger († 1575), comme on peut le relever dans l'index des auteurs hérétiques établi dans le premier tome des Œuvres complètes dédié aux *Controverses*³. Cette dernière œuvre, posthume (première édition en 1672), constitue une pièce majeure dans les sources concernant le rôle de l'apôtre Pierre et de ses successeurs dans l'Église. C'est, en effet, dans les *Controverses* que l'évêque de Genève manie habilement la méthode apologétique qui culmine dans la *via primatus* comme on le verra plus loin. Dans les ouvrages apparentés (cf. la *Defense de l'Estendart de la sainte Croix*, le *Premier Titre du Code Fabrien* et les *Sermons* de controverse : t. VII, *Sermon* 2, 29 juin 1593 ;

² FRANÇOIS DE SALES, *Lettre* 66 (19 février 1596), in *Œuvres* t. XI, p. 185.

³ *Œuvres* t. I, pp. CXXI-CXXIII.

Sermon 3, 1^{er} août 1893 ; *Sermon* 31, 1^{er} août 1595)⁴ apparaît le même thème, toujours au service de la défense de la foi orthodoxe et du retour des hérétiques dans l'Église catholique. Comme il le dit lui-même, François de Sales puise sa doctrine avant tout dans la Sainte Écriture et la Tradition⁵, autrement dit les Pères de l'Église et les Conciles œcuméniques. Saint Augustin († 430), appelé le « phénix entre les docteurs »⁶, fut le maître par excellence de l'évêque de Genève. En outre, ce dernier s'est abondamment servi des *Controverses* du Card. Robert Bellarmine († 1621), « très excellent théologien »⁷, et d'autres auteurs contemporains.

2. La vocation de Pierre et son rôle dans l'Église primitive

Pour pouvoir fonder l'autorité de l'apôtre Pierre et de ses successeurs, François de Sales se sert des arguments de la Sainte Écriture et de la Tradition. Il présente d'abord la vocation du premier apôtre que Jésus lui-même a choisi pour être la pierre de fondation de son Église (cf. Mt 16,18) : il lui a donné les clefs du Royaume (cf. Mt 16,19) et a prié pour sa foi afin qu'il ne défaille pas et qu'il confirme ses frères (cf. Lc 22,32), s'acquittant ainsi de la charge de paître tout le troupeau (cf. Jn 21,15-17)⁸.

En parlant de la vocation de Simon, le futur Pierre et pêcheur d'hommes, François de Sales affirme qu'il a dû tout quitter – en particulier sa famille et sa femme – pour suivre Jésus contrairement à ce que disent les huguenots :

⁴ Cf. B. MACKEY, *Introduction générale*, in *Œuvres* t. I, p. CXXVIII ; voir aussi p. XXX. Dans une moindre mesure, on peut aussi glaner d'autres éléments dispersés dans l'œuvre de François de Sales comme les *Sermons* 34 (1595) et 46 (1595-1597) ; les *Lettres* 359 (cf. *Œuvres* t. XIII/1606) et 798 (cf. *Œuvres* t. XV/1612) ; etc.

⁵ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres*, t. I, pp. 148-195 (Sainte Écriture), 196-201 (Traditions apostoliques), 211-225 (Conciles) et 226-228 (Pères de l'Église). Voir aussi FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 136 (1^{er} mars 1617), in *Œuvres*, t. VIII, pp. 322-324 : « Les Ecritures ne suffisent-elles pas ? Ne sont-elles pas suffisantes et surabondantes ? Assurément, je ne voudrais pas dire avec de très illustres et très doctes personnages qu'elles ne suffisent pas. Oui, elles suffisent ; c'est nous qui ne suffisons pas à puiser la doctrine catholique dans les seules Ecritures, prises isolément. (...) L'Église suffit, parce qu'elle nous donne l'Écriture ; la Tradition suffit, parce qu'elle recommande l'Écriture ; l'Écriture suffit, parce qu'elle recommande l'Église et la Tradition. L'Église est comme une colombe : elle a deux ailes, l'Écriture et la Tradition » ; *Lettre à Mgr Pierre de Villars*, Archevêque de Vienne (vers le 15 février 1609), in *Œuvres*, t. XIV, pp. 126-127.

⁶ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 33 (28 août 1620), in *Œuvres* t. IX, pp. 324-339, ici 327.

⁷ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 158 et 184. Les deux saints se rencontrèrent à Rome en mars 1599 et s'apprécièrent réciproquement. Ils continuèrent leur commerce d'amitié par une correspondance nourrie qui est malheureusement en grande partie perdue : cf. FRANÇOIS DE SALES, *Lettre* 1219 (au Cardinal Robert Bellarmine, 10 juillet 1616), in *Œuvres* t. XVII, pp. 238-248. Voir aussi *Œuvres* t. XI, p. 143 ; t. XIV, p. 127 ; t. XVIII, pp. 77 et 79.

⁸ Ces textes pétriniens sont systématiquement commentés par François de Sales dans la VI^e Règle de la foi (cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 229-246, 246-248 et 249-257).

« L'Évangéliste écrit que Jésus *entra en la mayson de Simon*, qui estoit le grand Apostre saint Pierre, le premier des Apostres qui avoit suivi nostre cher Maistre avec son frere saint André. Saint Matthieu le tesmoigne clairement en son chapitre huitiesme, et saint Marc indirectement en son chapitre premier, bien qu'en l'Évangile que nous lisons aujourd'huy, saint luc ne le dise pas, ains seulement que Jésus *entrant en la mayson de Simon* il guérit *sa belle mere qui estoit travaillée des fievres*. Plusieurs esprits bigearres en ont tiré qu'il failloit donques qu'en ce temps là saint Pierre ne gardast pas le célibat, et les huguenots ont dit que puisqu'il avoit une belle mere il devoit quant et quant avoir une femme, et partant qu'il estoit pour lors marié ; ce qui n'est point, car il n'eust peu suivre Nostre Seigneur s'il eust esté chargé d'une femme. Mais si l'on disoit que puisqu'il avoit une belle mere il devoit avoir eu une femme, et par conséquent une famille, cecy seroit autre chose et l'on auroit rayson. Aussi verroit-on par là que, bien qu'il n'eust pas tousjours gardé le célibat, neanmoins il y estoit lors qu'il se mit à la suite du Sauveur, ce qu'il monstra par ces parolles qu'il luy adressa : *Nous avons tout quitté pour vous suivre ; quelle recompense nous donnerez-vous ? Nous avons tout quitté* : il ne dit pas en partie, mais *tout*, sans reserve d'aucune chose ; et puisque *nous avons tout quitté, quelle sera la recompense que nous recevrons de vous ?* Or, il n'eust peu parler de la sorte s'il eust eu une femme. Nostre Seigneur ayant choisi saint Pierre pour chef des ecclesiastiques, il estoit convenable qu'il vescu en célibat »⁹.

On voit bien que François de Sales s'efforce de fonder le célibat ecclésiastique pratiqué dans l'Église latine à partir de la vie de Saint Pierre. À vrai dire, ce qui est plus important est le fait d'avoir tout quitter pour suivre exclusivement le Seigneur et pour ainsi accomplir sa mission.

Au sein des Douze, Pierre occupe la première place et est le porte-parole du groupe, comme on le note dans plusieurs épisodes évangéliques (cf. Mt 16,16 // Mc 8,29 // Lc 9,20 ; Mt 26,30-35 // Mc 14,26-31 // Lc 22,33-34 // Jn 13,36-38 ; Mt 17,24-27 ; Jn 6,67-69 ; Jn 21,3.15-19). Il ne manquait pas de faiblesse et sa présomption doit nous apprendre à être humble et à compter seulement sur la grâce de Dieu. C'est seulement à cette condition que même l'impossible sera possible. Voici comment François de Sales l'enseigne :

« Saint Pierre dit à Notre Seigneur avec une grande ferveur : Je ne vous quitteray point, mais je mourray avec vous ; et à la seule voix d'une chambriere, il le renia trois fois. Certes, lors qu'il nous vient de ces ardents desirs de faire de grandes choses pour Dieu, nous devons alors plus que jamais nous approfondir en l'humilité et defiance de nous mesmes et en la confiance en Dieu, nous jettant entre ses bras, reconnoissant que nous n'avons nul pouvoir pour effectuer nos resolutions et bons desirs, ni faire chose quelconque qui luy soit agreable ; mais *en luy* et avec sa grace *toutes choses* nous seront possibles »¹⁰.

Le comble de la lâcheté de Pierre est évidemment le triple reniement à l'égard de son maître (cf. Mt 26,69-75 // Mc 14,66-72 // Lc 22,56-62 // Jn 18,17.26-27). Tout en lui reprochant son hardiesse

⁹ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 60 (3 mars 1622), in *Œuvres* t. X, pp. 281-297, ici 281-282.

¹⁰ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 11 (6 mai 1616 ou 1617), in *Œuvres* t. IX, pp. 81-82 ; cf. *Sermon* 55 (13 février 1622), in *Œuvres* t. X, 204.

(cf. Mt 16,22-23), le Seigneur eut toutefois pitié de Pierre et pria pour sa conversion (cf. Lc 22,31-32). Pierre se convertit effectivement et recouvra son humilité, « afin que celui qui était le premier en dignité, fût le premier en humilité »¹¹. Il confessa même trois fois l'amour de son maître et accepta la charge de berger du troupeau du Seigneur (cf. Jn 20,15-19)¹². Il imita désormais ce dernier jusqu'à aller en prison et à mourir crucifié la tête en bas¹³.

Compte tenu de sa place auprès de Jésus et du groupe des Douze, Pierre eut un rôle de premier plan dans l'Église primitive, comme en témoigne entre autres le livre des *Actes des Apôtres* (cf. Ac 1-12 ; 15,7-11). Son nom reçu du Seigneur (= « *Tu es Petrus* ») est en soi tout un programme qui exprime l'excellence particulière de sa charge. François de Sales énumère de nombreux titres sublimes qui lui sont décernés pour indiquer la primauté de son service dans l'Église¹⁴ : Pierre est, entre autres, vicaire de Jésus-Christ mais non son successeur¹⁵ ; luminaire et premier prédicateur de l'Évangile¹⁶ ; grand prince des Apôtres, lieutenant général et gouverneur de l'Église militante et universelle¹⁷ ; Évêque universel et Serviteur des serviteurs de Dieu¹⁸. François de Sales s'est soucié d'établir une distinction nette entre Jésus-Christ et son apôtre Pierre. En effet,

« Notre Seigneur est fondement et fondateur, fondement et aedificateur de l'Église, mais saint Pierre n'en est que fondement ; Notre Seigneur en est le Maître et Seigneur en propriété, saint Pierre en a seulement l'oeconomie. (...) Ainsy la supreme charge qu'eut saint Pierre en l'Eglise militante, a raison de laquelle il est apellé fondement de l'Eglise, comme chef et gouverneur, n'est pas outre l'autorité de son Maître, ainsi n'est

¹¹ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 142 (9 mars 1618), in *Œuvres* t. VIII, pp. 352-357, ici 357. Il s'agit d'une citation de GREGOIRE LE GRAND, *Hom. in Ezech.* 2, 6, 9. Voir aussi *Traité de l'amour de Dieu* X, 9, in *Œuvres* t. V, p. 199 ; *Les vrais entretiens spirituels* 17, in *Œuvres* t. VI, p. 329 ; *Sermon* 141 (8 mars 1618), in *Œuvres* t. VIII, pp. 343-351 ; *Sermon* 145 (13 mars 1618), in *Œuvres* t. VIII, p. 369 ; *Sermon* 65 (25 mars 1622), in *Œuvres* t. X, pp. 374-376.

¹² Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Le Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 249-257 ; *Traité de l'amour de Dieu* VI, 14, in *Œuvres* t. IV, p. 353 ; *Lettre* 798 (1^{er} août 1612), in *Œuvres* t. XV, pp. 252-253.

¹³ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Defense de l'estendart de la Sainte Croix* II, 8, in *Œuvres* t. II, p. 149 ; *Sermon* 2 (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 47-48 ; *Sermon* 3 (1^{er} août 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 57-65 ; *Lettre* 798 (1^{er} août 1612), in *Œuvres* t. XV, pp. 252-253.

¹⁴ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 2 (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 34 et 38 ; *Premier Titre du Code Fabrien* (1595-1605), in *Œuvres* t. XXIII, pp. 147-148.

¹⁵ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 89 : « Notre Seigneur abandonnant son Eglise quand a son estre corporel et visible, il laissast un lieutenant et vicaire general visible, et cestuy ci c'est saint Pierre, dont il pouvoit bien [dire] : O Domine, quia ego servus tuus. Vous me direz, ouy, mais Notre Seigneur n'est pas mort, et d'abondant il est toujours avec son Eglise, pourquoy donques luy bailles vous un vicaire ? Je vous respons que n'estant pas mort il n'a point de successeur, mais seulement un vicaire, et d'abondant, quil assiste vraiment a son Eglise en tout et par tout de sa faveur invisible, mais, affin de ne faire pas un cors visible sans un chef visible, il luy a encores voulu assister en la personne d'un lieutenant visible, par le moyen duquel, outre les faveurs invisibles, il administre perpetuellement son Eglise en maniere et [forme] convenable a la suavité de sa disposition ». Voir aussi *Ibid.*, p. 276.

¹⁶ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 269-273 et 295-302.

¹⁷ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 87, 234 et 304 ; *Sermon* 2 (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, p. 32 ; *Sermon* 3 (1^{er} août 1593), in *Œuvres* t. VII, p. 56. François de Sales avoue se baser sur Robert Bellarmine et surtout Nicolas Sander (cf. *De la Visible Monarchie*) pour démontrer la primauté de Saint Pierre (cf. *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 263).

¹⁸ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 300 et 302. La première expression est réaffirmée contre Grégoire le Grand († 604) qui est par contre l'auteur de la seconde.

qu'une participation d'icelle ; si que luymesme n'est pas fondement de ceste hierarchie outre Nostre Seigneur, mays plus tost en Nostre Seigneur, comme nous l'appellons tressaint Pere en Nostre Seigneur, hors duquel il ne seroit rien »¹⁹.

Bien plus, comme explique davantage François de Sales :

« Nostre Seigneur donques est fondement, est saint Pierre aussi, mays avec une si notable difference, qu'au pris de l'un, l'autre peut estre dict ne l'estre point. Car *Nostre Seigneur est fondement et fondateur, fondement sans autre fondement*, fondement de l'Eglise Naturelle, Mosaique et Evangelique, fondement perpetuel et immortel, fondement de la militante et triomphante, fondement de soymesme, fondement de nostre foy, esperance et charité, et de la valeur des Sacremens. *Pierre est fondement non fondateur de toute l'Eglise, fondement, mays fondé sur un autre fondement qui est Nostre Seigneur*, fondement de la seule Eglise Evangelique, fondement sujet a succession, fondement de la militante non de la triomphante, fondement par participation, fondement ministerial, non absolu, enfin administrateur et non seigneur, et nullement fondement de nostre foy, esperance et charité, ni de la valeur des Sacremens »²⁰.

À côté de l'apôtre Pierre, François de Sales parle aussi des autres apôtres et spécialement de Saint Paul²¹. Celui-ci a été objet de l'élection de Dieu et d'une vocation extraordinaire pour être grand docteur et apôtre des Gentils. Sa mission a été toutefois autorisée par les chefs de l'Église et dès lors elle ne pouvait pas s'y opposer²². Ayant subi le martyre à Rome, l'Église de cette cité est ainsi édifiée sur le témoignage de Pierre et de Paul, comme l'affirme déjà la tradition primitive. Entre autres témoins, François de Sales cite Irénée de Lyon : « *Maximae et antiquissimae et omnibus cognitae, a duobus gloriosissimis Apostolis Petro et Paulo Romae fundatae Ecclesiae, etc. ; et peu après : Fundantes igitur et instruentes beati Apostoli Ecclesiam, ejus administrandae episcopatum Lino tradiderunt ; succedit ei Anacletus, post eum, tertio ab Apostolis loco, episcopatum sortitur Clemens* »²³. Avec cette Église, en vertu de sa *potentior principalitas*, doit nécessairement s'accorder

¹⁹ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 235 et 237. Contextuellement (cf. *Ibid.*, p. 236), François de Sales voulait répondre à l'objection de Calvin qui disait que la pierre sur laquelle est édifiée l'Église est le Christ lui-même et celle de Luther qui parlait de la confession de foi de Pierre.

²⁰ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 237-238 ; *Sermon 2* (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 47 et 50.

²¹ Cf. *Index doctrinal s.v. Paul*, in *Œuvres* t. XXVII, pp. 75-76.

²² Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 32 et 267-268 ; *Les vrais entretiens spirituels*, in *Œuvres* t. VI, p. 214 ; *Sermon 10* (6 février 1594), in *Œuvres* t. VII, pp. 123 et 125.

²³ IRENEE DE LYON, *Adv. Haer.* 3, 3, 2 ; cité par FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 282 ; cf. pp. 290-291. Sur l'importance de ce texte, voir E. LANNE, *L'Église de Rome « a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo fundatae et constitutae ecclesiae »* (AH III, 3, 2), in *Irénikon* 49 (1976) 275-322 ; ou in IDEM, *Tradition et communion des Églises. Recueil d'études* = BETL 129 (Leuven, University Press-Uitgeverij Peeters 1997) 101-138.

toute Église²⁴. Pour utiliser l'expression de Victor d'Utique et de Justinien, l'Église Romaine est « *caput omnium Ecclesiarum* »²⁵, autrement dit chef ou tête de toutes les Églises.

En ignorant en quelque sorte tout anachronisme, François de Sales fait allusion aux trois sièges patriarcaux traditionnellement attribués à Pierre, à savoir Antioche, Alexandrie et Rome²⁶. À Rome, où il aurait passé les derniers 25 ans de sa vie, Saint Pierre fut évêque et mourut martyr sous l'empereur Néron après avoir établi comme successeur Saint Clément²⁷, charge que ce dernier ne voulut toutefois pas assumer avant la mort de Linus et Cletus, qui avaient été coadjuteurs de Saint Pierre dans son gouvernement primatial²⁸.

3. Le Pape, successeur de Pierre et chef visible de l'Église

Après son retour auprès du Père qui l'avait envoyé, Jésus n'a pas abandonné son Église et continue de l'assister spirituellement en particulier dans sa Parole et dans l'Eucharistie (cf. Mt 28,20). Sur terre, il a en outre laissé un vicaire et un lieutenant visible, dans la personne de Pierre et de ses successeurs. Pierre a couronné son service par le martyre, imitant totalement son maître. De la mort de l'apôtre Pierre qui fut crucifié la tête en bas, François de Sales déduit une curieuse explication de la succession apostolique. Il affirme dans un de ses premiers Sermons sur la fête de Saint Pierre, prononcé vraisemblablement le 29 juin 1593 bien avant son ordination sacerdotale sur un ordre exprès de son évêque :

« Avant que de finir, je veux satisfaire a la curiosité de ceux qui pourroyent demander pourquoi Saint Pierre voulut mourir la teste en bas. La premiere cause fut par humilité. La seconde, pource que Nostre Seigneur avoit les piedz contre la terre, pour monstrier qu'il estoit venu du Ciel en terre ; saint Pierre a les piedz contre le ciel, pour monstrier qu'il alloit de la terre au Ciel. De plus, Nostre Seigneur, quand il mourut, avoit

²⁴ Cf. IRENEE DE LYON, *Adv. Haer.* 3, 3, 2 ; cité par FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 295 et 310 ; *Premier Titre du Code Fabrien* (1595-1605), in *Œuvres* t. XXIII, pp. 147-148. De même FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 309-310 : « Saint Ambroise [*Oratione de obitu fratris Satiri* 1, 47 ; *De sacram.* 3, 1, 5] tient pour une mesme chose, *communicare et convenire cum Episcopis Catholicis et convenire cum Ecclesia Romana* ; il proteste de suivre en tout et par tout la forme de l'Église Romaine ».

²⁵ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 296-297 ; *Premier Titre du Code Fabrien* (1595-1605), in *Œuvres* t. XXIII, p. 148. Bien plus (*Ibid.*), Léon et Prosper qualifie l'Église Romaine de « *caput orbis et mundi et religionis* » ! Sur ce titre, voir Y. CONGAR, *Cephas – Céphalè – Caput*, in *Revue du Moyen Âge Latin* 8 (1952) 5-42.

²⁶ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 269-270.

²⁷ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 278 : « Saint Pierre mourut Evesque de Rome, donques l'evesché de Rome fut le dernier siege du chef de l'Église, donques l'Evesque de Rome, qui fut apres la mort de saint Pierre, succeda au chef de l'Église, et, par consequent, fut chef de l'Église ». Voir *Ibid.*, pp. 280-286, 288, 290-291 ; *Sermon* 2 (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 41-42.

²⁸ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 291-292.

tousjours la face et les yeux tournés contre la terre, pour monstrier qu'il n'auroit pas moins de soin de son Eglise apres sa mort qu'avant icelle, et qu'il vouloit tousjours en estre le Pasteur ; saint Pierre renversa la teste contre la terre, et les yeux contre le ciel, pour monstrier qu'en mourant il quittoit sa charge a son successeur. Ainsy Nostre Seigneur est tousjours chef de l'Eglise, mays non pas saint Pierre ; Nostre Seigneur a son vicaire, et saint Pierre a son successeur. Saint Pierre en outre renversa la teste contre terre pour monstrier que, s'en allant au ciel, il laissoit neantmoins sa succession en terre, de laquelle Nostre Seigneur luy dict : *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam*. Imagines vous que saint Pierre est le premier fondement apres Jesus Christ ; puy ses successeurs se sont fondés successivement sur luy, comme pierres angulaires qui tiennent ensemble le bastiment de l'Eglise²⁹.

Dans les *Controverses*, François de Sales est retourné plusieurs fois sur la question de la succession apostolique en polémique avec les réformateurs³⁰. Ici, comme ailleurs, il est question de démontrer la subsistance de l'Église du Christ et, partant, la permanence de la vraie Église tout court. En général, par droit de succession le Pape hérite les prérogatives de l'apôtre Pierre, excepté naturellement celles qui étaient personnelles et non transmissibles. On peut penser que François de Sales suppose trop vite un passage quasi automatique et mécanique du ministère pétrinien à la papauté, en vertu d'une nécessité théologique toutefois plausible. Sans phagocyter ce principe, les études exégétiques et historiques ont depuis lors démontré que le parcours est plus sinueux qu'on ne pense (type : Pierre → Église de Rome → Siège de Rome → Évêque de Rome)³¹. C'est la raison pour laquelle aujourd'hui encore on discute sur le contenu et la forme d'exercice du ministère de Pierre dans la perspective œcuménique de la recherche du rétablissement de l'unité entre les chrétiens.

Ainsi, *grosso modo*, les titres du Pape sont ceux de Pierre que nous avons vu plus haut, puisque le Pape est *Petrus ipse*, comme a souvent revendiqué Saint Léon le Grand († 461)³². Le nom même de « Pape » est réservé à l'évêque de Rome³³, appelé aussi « Sainteté » pour l'excellence de sa

²⁹ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon 2* (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 31-54, ici 47 ; cf. *Ibid.* pp. 41-43 (avec allusion à la légende du *quo vadis*).

³⁰ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 274-286 et passim.

³¹ Cf. W. KASPER, *Bleibendes und Veränderliches im Petrusamt*, in IDEM, *Die Kirche und ihre Ämter. Schriften zur Ekklesiologie*, II = WKGS 12 (Freiburg im Breisgau, Herder 2009) 539-542 ; J. RATZINGER, *Primat und Episkopat*, in IDEM, *Kirche – Zeichen unter den Völkern. Schriften zur Ekklesiologie und Ökumene*, I = JRGS 8/1 (Freiburg im Breisgau, Herder 2010) 630-645.

³² Pour les titres donnés au Pape en général, voir FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 295-302 ; *Premier Titre du Code Fabrien* (1595-1605), in *Œuvres* t. XXIII, pp. 147-148. Sur le titre du Pape comme « *Petrus ipse* » spécialement chez Léon le Grand, on consultera par exemple P. BATIFFOL, *Cathedra Petri. Études d'histoire ancienne de l'Église* = Unam Sanctam 4 (Paris, Cerf 1938) ; Y. CONGAR, *L'ecclésiologie du Haut Moyen Âge. De Saint Grégoire le Grand à la désunion entre Byzance et Rome* (Paris, Cerf 1968) 187-190 ; G. CORTI, *Pietro fondamento e pastore perenne della Chiesa*, in *La Scuola Cattolica* 84 (1956) 321-335 ; 401-426 ; 85 (1957) 25-58 ; R. MINNERATH, *La primauté de l'Évêque de Rome et l'unité de l'Église du Christ* = Le Point théologique 63 (Paris, Beauchesne 2010) 70-71 et 90-91 ; K.D. SCHMIDT, *Papa Petrus ipse*, in *ZKG* 54 (1935) 267-275 ; W. ULLMANN, *Leo I and the Theme of Papal Primacy*, in *Journal of Theological Studies* 11 (1960) 25-51.

³³ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 278 et 301.

fonction dans l'Église³⁴. Il s'agit d'une fonction suprême, parce le Pape est successeur de Pierre et vicaire de Jésus-Christ³⁵. En tant qu'« Évêque universel » en un sens³⁶, le Pape est « chef des évêques » et « serviteur des serviteurs de Dieu »³⁷. Il est en tout l'unique chef visible de toute l'Église (VII, 47, 49 ; XII, 407). Ayant reçu le charisme de confirmer ses frères comme Saint Pierre (cf. Lc 22,32), le Pape est infaillible en matière de foi et de morale³⁸. Le Pape exerce la primauté sur l'Église universelle et préside les Conciles à travers ses légats³⁹. Saint François de Sales n'hésite même pas à dire que le Pape assure la stabilité de la république chrétienne, raison pour laquelle dans les visites *ad limina* ou par correspondance il lui faut faire un « rapport consciencieux et fidèle des événements qui intéressent l'Église en chaque pays »⁴⁰. À l'instar de Thomas d'Aquin, François de Sales ne semble pas revendiquer l'autorité de l'Église en matière temporelle ou précisément l'autorité – à tout le moins directe – du Pape sur les princes. En substance, il faut donner à César ce qui est à César mais aussi à Dieu ce qui est à Dieu (cf. Mt 22,21 // Mc 12,17 // Lc 20,25)⁴¹. Citons la lettre adressée probablement à Mme la Présidente Brûlart qui illustre clairement la position de l'Évêque de Genève, où l'on note une conception sociale reflétant encore le régime chrétien ou la chrétienté :

« Grande, mais réciproque obligation entre le Pape et les Rois ; obligation invariable, obligation qui s'étend jusques a la mort inclusivement, et obligation naturelle, divine et humaine, par laquelle le Pape et l'Église doivent leurs forces spirituelles aux Rois et aux royaumes, et les Rois, leurs forces temporelles au Pape et a l'Eglise. Le Pape et l'Eglise sont aux rois pour les nourrir, conserver et defendre envers tous et contre tous spirituellement ; les Rois et les royaumes sont a l'Eglise et au Pape pour les nourrir, conserver et defendre envers tous et contre tous temporellement ; car les peres sont aux enfans et les enfans aux peres. Les Rois et tous les Princes souverains ont pourtant une souveraineté temporelle en laquelle le Pape ni l'Eglise ne pretendent rien, ni ne leur en demandent aucune sorte de reconnoissance temporelle ; en sorte que, pour abbreger, le Pape est tres souverain Pasteur et Père spirituel, le Roy est tres souverain prince et seigneur temporel. L'autorité de l'un n'est point contraire a l'autre, ains elles s'entrepotent l'une l'autre ; car le Pape et l'Eglise excommunient et tiennent pour heretiques ceux qui nient l'autorité souveraine des Rois et Princes,

³⁴ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 302 ; *Defense de l'estendart de la Sainte Croix*, in *Œuvres* t. II, p. 183.

³⁵ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 285, 288 et 191 ; *Sermon 2* (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, pp. 47 et ss. ; *Premier Titre du Code Fabrien* (1595-1605), in *Œuvres* t. XXIII, p. 146 ; *Lettre 248* (16 juillet 1605), in *Œuvres* t. XIII, pp. 69-73.

³⁶ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 300.

³⁷ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 302 ; *Sermons 84* (7 mars 1612) et 129 (21 février 1617), in *Œuvres* t. VIII, pp. 80 et 285.

³⁸ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 303 ; *Sermon 3* (1^{er} aout 1593), in *Œuvres* t. VII, p. 63 ; *Sermon 129* (21 février 1617), in *Œuvres* t. VIII, p. 286.

³⁹ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 214-215 et 308-311.

⁴⁰ FRANÇOIS DE SALES, *Lettre 204* (15 novembre 1603), in *Œuvres* t. XII, p. 228.

⁴¹ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Lettre 1211* (1-5 septembre 1611), in *Œuvres* t. XV, pp. 95-96 ; 1222 (1611), in *Œuvres* t. XV, p. 114 ; *Lettre 1260* (vers le 20 mars 1612), in *Œuvres* XV, pp. 183-190 ; *Lettre 1261* (mars 1612), in *Œuvres* t. XV, pp. 191-194.

et les Rois frappent de leur espee ceux qui nient l'autorité du Pape et de l'Eglise, ou s'ilz ne les frappent pas, c'est en attendant qu'ilz s'amendent et humilient »⁴².

Par ailleurs, la succession ministérielle dont il a été question plus haut va de pair avec la tradition doctrinale. Irénée, pris à témoin, dit à juste titre que « ceux qui ont la succession des apôtres ont assurément reçu, avec cette succession épiscopale, le don de la vérité, selon la volonté du Père »⁴³. Ainsi, la présence de Pierre et de ses successeurs garantit la permanence dans la vérité. En s'en prenant aux réformateurs protestants, François de Sales affirme sans ambages : « *La vraye Eglise doit avoir un chef visible en son gouvernement et administration, la vostre n'en a point, donques la vostre n'est pas la vraye Eglise. Au contraire, il y a une Eglise au monde, vraye et legitime, qui a un chef visible, il n'y a point qui en aye un que la nostre, la nostre donques seule est la vraye Eglise* »⁴⁴. Un peu plus loin, l'évêque de Genève renchérit : « *Toute ceste division a son fondement au mespris que vous faites d'un chef visible en terre, car, n'estans point liés pour l'interpretation de la Parole de Dieu a aucune superieure autorité, chacun prend le parti que bon luy semble : c'est ce que dit le Sage, que les superbes sont tousjours en dissention [Prov 13,10], qui est une marque de vraye heresie. Ceux qui sont divisés en plusieurs partis ne peuvent estre appellés du nom d'Eglise, parce que, comme dict saint Chrisostome, 'le nom d'Eglise est un nom de consentement et concorde'* »⁴⁵. Ainsi donc, les dissensions que l'on observe chez les réformateurs sont signe d'erreur et d'hérésie, car le Christ ne peut être divisé (cf. 1 Cor 1,13) tout comme son corps qui est l'Église.

Par sa démarche, François de Sales se situe clairement dans le sillage de la *via historica* par laquelle « les apologistes s'attachent à montrer, par l'examen des documents anciens, que l'Église catholique romaine est bien cette Église chrétienne de toujours, qui apparaît dans l'histoire comme une société une, visible, permanente, hiérarchiquement et monarchiquement organisée ; la *via primatus* n'est qu'une simplification de cette première voie, puisque, négligeant les autres genres de continuité historique, elle se contente, pour établir la vérité de l'Église romaine, de prouver que son chef est le seul qui puisse se dire légitimement le successeur de Pierre »⁴⁶. Ses *Controverses* peuvent

⁴² FRANÇOIS DE SALES, *Lettre 1261* (mars 1612), in *Œuvres* t. XV, pp. 191-194, ici 194. La thèse de Ruth Kleinman (cf. *Saint François de Sales et les protestants* = Parole et Tradition [Lyon, Éditions du Chalet 1967]) qui a voulu faire de Sales un fin politique est sans doute excessive.

⁴³ IRENEE DE LYON, *Adv. Haer.* 4, 26, 2 ; cité ainsi par FRANÇOIS DE SALES, *Sermon 29* (23 avril 1595), in *Œuvres* t. VII, p. 250. Voir aussi la formulation suggestive de Joseph Ratzinger à ce propos : « So zeigt sich, dass 'apostolische Überlieferung' und 'apostolische Nachfolge' sich gegenseitig definieren. *Die Nachfolge ist die Gestalt der Überlieferung, die Überlieferung ist der Gehalt der Nachfolge* » (J. RATZINGER, *Primat, Episkopat und successio apostolica*, in J. RATZINGER – K. RAHNER, *Episkopat und Primat* = Quaestiones Disputatae 11 [Freiburg im Breisgau, Herder 1961] 49).

⁴⁴ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 92.

⁴⁵ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 97. L'introduction de cet article (cf. *Ibid.*, p. 93) qui cite les témoignages antiques sur la centralité du Siège de Pierre indique déjà le sens de la démonstration.

⁴⁶ G. THILS, *Les notes de l'Église dans l'apologétique catholique depuis la Réforme* (Gembloux, J. Duculot 1937) IX-X.

être considérées comme une tentative d'offrir un traité *De vera Ecclesia*, sans doute avec ses mérites et ses limites. S'elles montrent au meilleur jour l'Église catholique et sa doctrine orthodoxe en accumulant pêle-mêle les preuves de la Bible et de la Tradition, elles croient pouvoir clouer au pilori les adversaires en extrapolant ici et là leurs positions douteuses.

4. Saint François de Sales, précurseur du Concile Vatican I

De ce que nous avons dit jusque-là, il résulte que Saint François de Sales a utilisé la méthode apologétique de la *via historica* pour démontrer où se trouve la vraie Église. Celle-ci a été édifiée par le Seigneur sur les apôtres, et précisément sur Pierre, de sorte que l'on peut dire « *ubi Petrus, ibi ergo Ecclesia* », pour employer l'expression de Saint Ambroise de Milan († 397)⁴⁷. Si de la droite de Dieu le Christ continue à diriger son Église, sur terre il a un lieutenant général et un vicaire dans la personne de Pierre et de ses successeurs. Saint François de Sales ne cesse de le répéter quand il dit par exemple :

« L'Église est une monarchie, et partant il luy faut un chef visible qui la gouverne comme le souverain lieutenant de Nostre Seigneur ; car autrement, quand Nostre Seigneur dict : Dic Ecclesiae, a qui parlerions nous, ou comment conserverions nous l'unité de la foy ? Et quand une personne se voudroit emanciper, qui la pourroit reduire au bercail ? Comment pourroit on empescher qu'il n'y eust de la division dans l'Église ? (...) C'est donq chose certaine que l'Église doit avoir un lieutenant general ; or voyons maintenant quel il peut estre. Non autre, certes, que saint Pierre et ses successeurs »⁴⁸.

Sur la *primauté de Pierre et du Pape*, Saint François de Sales n'a pas l'ombre d'un doute, quitte à sacrifier un tant soit peu le rôle du collège des évêques. La raison en est que Jésus Christ a institué son Église sur le fondement des apôtres en général, et sur saint Pierre en particulier :

« En l'autorité et gouvernement saint Pierre a devancé tous les autres, d'autant que le chef surpasse les membres ; car il a esté constitué Pasteur ordinaire et supreme Chef de l'Église, les autres ont esté pasteurs delegués et commis, avec autant pleyn pouvoir et autorité sur tout le reste de l'Église que saint Pierre, sauf que saint Pierre estoit leur chef de tous, et leur pasteur comme de tout le Christianisme »⁴⁹.

Dans le pouvoir des clefs, Pierre a reçu l'autorité ordinaire en matière pastorale, sacramentelle et disciplinaire sur toute l'Église. Les autres apôtres ont aussi reçu les mêmes prérogatives, mais à Pierre est revenue la primauté pour manifester l'unité de l'Église. L'Évêque de Genève tient pour

⁴⁷ Cf. AMBROISE DE MILAN, *Enarr. in Psalm.* 40, 30 (= PL 14, 1134).

⁴⁸ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon 2* (29 juin 1593), in *Œuvres* t. VII, p. 48. Voir aussi *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 274 et 311.

⁴⁹ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, p. 239.

sacrosaint le principe de succession apostolique. Aussitôt après sa mort, Pierre a eu des successeurs sur son siège de Rome et au vicariat du Christ, lequel est toujours chef et souverain pontife de son Église. La raison est simple : « *La bergerie de Notre Seigneur doit durer jusqu'à la consummation du monde [Mt 28,20] en unité, l'unité donques d'un pasteur y doit encores durer, tout cecy a esté bien prouvé cy dessus : dont il s'ensuit manifestement que saint Pierre a eu des successeurs, en a encores, et aura jusqu'a la consummation du siecle* »⁵⁰. Encore faut-il préciser que le principe de succession passe exclusivement des apôtres aux évêques. Notre auteur s'oppose ainsi fermement à la prétendue « succession presbytérale » dont il est parfois question à propos des premiers réformateurs⁵¹.

Exerçant la primauté sur l'Église universelle, à la suite de l'apôtre Pierre le Pape est appelé en outre « *l'infaillible Confirmateur* » quand il enseigne *ex cathedra*. C'est à raison que quelques siècles après, l'insistance de François de Sales ait fait forte impression sur les Pères du Concile Vatican I (1870) :

« Tout cecy n'a pas eu lieu seulement en saint Pierre, mais en ses successeurs, car la cause demeurant l'effect demeure encores ; *l'Eglise a tousjours besoin d'un confirmateur infaillible* auquel on puyse s'adresser, d'un fondement que les portes d'enfer, et principalement l'erreur, ne puyse renverser, et que son pasteur ne puyse conduire à l'erreur ses enfans : les successeurs donques de saint Pierre ont tous ces memes privileges, qui ne suivent pas la personne, mays la dignité et la charge publique »⁵².

Comme on peut l'observer à partir de l'histoire de l'Église, beaucoup de circonstances internes et externes (comme par exemple le conciliarisme, la réforme protestante, la Révolution française, le rationalisme, le libéralisme et le sécularisme) ont provoqué des courants de repli, de restauration et de traditionalisme qui ont conduit à la convocation et aux décisions du Concile Vatican I⁵³. On a reconnu toutefois aussi que l'enseignement de François de Sales aurait eu son influence sur les définitions concernant la primauté du Pape et l'infaillibilité de son magistère promulguées

⁵⁰ FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 274-286, ici 275. Voir aussi FRANÇOIS DE SALES, *Premier Titre du Code Fabrien. Quinta nota haereticorum : contemptus Sedis Apostolicae*, in *Œuvres* t. XXIII, pp. 146-147.

⁵¹ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 27-29. Pour une première approche de la question, voir W. KASPER, *Zur Frage der Anerkennung der Ämter in den lutherischen Kirchen*, in IDEM, *Einheit in Jesus Christus. Schriften zur Ökumene*, II = WKGS 15 (Freiburg im Breisgau, Herder 2013) 195-211, spécialement 197-203.

⁵² FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres*, t. I, p. 305 ; cf. aussi *Ibid.*, pp. 214, 247, 275, 303 et 312-313 ; *Sermon 3* (1^{er} août 1593), in *Œuvres* t. VII, p. 63 ; *Sermon 129* (21 février 1617), in *Œuvres* t. VIII, p. 286 : « *Hinc infallibilitas Ecclesiae, in qua Papa errare non potest ex cathedra docens* ».

⁵³ Cf. A. ANTON, *El misterio de la Iglesia. Evolución histórica de las ideas eclesiológicas*, II = BAC 30 (Madrid-Toledo, Biblioteca de Autores Cristianos-Estudio teológico de san Ildefonso 1987) 355-400 ; R. AUBERT, *L'ecclésiologie au Concile de Vatican*, in AA.VV., *Le Concile et les Conciles. Contribution à l'histoire de la vie conciliaire de l'Église = Unam Sanctam*. Hors-série (Paris, Cerf 1960) ; G. MARTINA, *Il Concilio Vaticano I e la fine del potere temporale*, in *Rassegna storica toscana* 16 (1970) 131-149 ; H.J. POTTMEYER, *Towards a Papacy in Communion. Perspectives from Vatican Councils I & II* (New York, The Crossroad Publishing Company 1998).

solemnellement dans la Constitution dogmatique *Pastor Aeternus* du Concile Vatican I (18 juillet 1870). C'est ce qui ressort du moins dans la documentation officielle publiée dans la collation du grade de Docteur de l'Église à l'Évêque de Genève (1877) :

Decretum *Urbis et orbis* (7 juillet 1877), cit. in *Œuvres*, t. I, pp. XI-XIV, ici XII :

« Profecto in selectis Conclusionibus seu Controversiarum libris quos Sanctus Episcopus conscripsit, manifeste elucet mira rei theologiae scientia, concinna methodus, ineluctabilis argumentorum vis, tum in refutandis haeresibus tum in demonstratione Catholicae veritatis, et praesertim *in asserenda Romani Pontificis auctoritate, jurisdictionis Primatu ejusque Infallibilitate, quae ille tam scite et luculenter propugnavit, ut definitionibus ipsius Vaticanae Synodi praelusisse merito videatur* ».

De même, on lit dans le Bref de PIE IX, *Dives in misericordia Deus* (16 novembre 1877), in *Œuvres*, t. I, pp. XV-XXII, ici XIX-XX :

« Imprimis auctoritatem hujus Apostolicae Sedis, ac Romani Pontificis Beati Petri successoris propugnavit, ac ipsius *Primatus* vim ac rationem ea perspicuitate explicavit, ut Vaticani Oecumenici Concilii definitionibus feliciter praeluserit. Certè, quae *de infallibilitate Romani Pontificis*, in quadragesimo sermone 'Controversiarum' asserit, cujus autographum, dum in Concilio res ageretur, detectum est, ejusmodi sunt, quae nonnullos Patres tunc ea super re adhuc ancipites, ad definitionem decernendam veluti manu duxerint ».

Les définitions dogmatiques du Concile Vatican I constituent toujours le noyau de la doctrine catholique sur la papauté, doctrine qui a été confirmée par le Concile Vatican II dans une perspective plus large en illustrant aussi la collégialité épiscopale. Même si l'on peut noter une certaine praxis de collégialité chez François de Sales dans ses rapports avec Rome et avec ses collègues, en théorie il nous semble avoir peu thématiqué cette doctrine dans ses écrits⁵⁴. Du reste, son ecclésiologie très christocentrique aurait pu gagner beaucoup en s'ouvrant à une perspective plus pneumatologique et eschatologique, reconnaissant mieux les limites de l'Église pèlerine. Paradoxalement, c'est dans les écrits de nature mystique et ascétique (cf. *Introduction à la vie dévote* ; *Traité sur l'amour de Dieu* ; *Entretiens spirituels*) où François de Sales met mieux en exergue la dimension charismatique qui fait la part belle au laïc et à la vie consacrée. Enfin, aujourd'hui on envisage mieux le ministère du Pape à l'intérieur d'une ecclésiologie de communion et de synodalité⁵⁵.

⁵⁴ Cf. FRANÇOIS DE SALES, *Les Controverses*, in *Œuvres* t. I, pp. 87-89, 238-240 et 300 ; *Lettres*, in *Œuvres* t. XII, pp. 246, 297, 302 et 327 ; *Premier Titre du Code Fabrien* (1595-1605), in *Œuvres* t. XXIII, pp. 124-125.

⁵⁵ Cf. CONCILE VATICAN II, Constitution dogmatique *Lumen gentium* (21 novembre 1964), nn. 18-27 ; JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Ut unum sint* (25 mai 1995), nn. 88-99 ; CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre *Communio notio* (28 mai 1992), nn. 11-18 ; CONGREGAZIONE PER LA DOTTRINA DELLA FEDE, *Il primato del successore di Pietro nel mistero della Chiesa*. Testo e commenti (Città del Vaticano, LEV 2002).

5. Pierre et ses successeurs, garants de la vraie Église

Même si la contribution de Saint François de Sales trouve sa place dans le courant apologétique et controversiste de la réforme catholique post-tridentine qui n'est pas exempt d'exagération, elle n'est pas pour autant dépourvue d'intérêt. À part la lumière qu'elle jette sur une page assez complexe de l'histoire de l'Église, elle continue aujourd'hui à nous interroger sur les questions jamais résolues concernant la division entre les chrétiens et l'unité visible de l'Église. Sans nécessairement devoir emprunter la *via primatus*, ces deux questions ne peuvent néanmoins être envisagées en faisant fi du rôle de Pierre et de ses successeurs dans l'Église que notre Seigneur a édifiée sur le fondement des apôtres. Ceci nous pousse à résumer en quatre points les résultats de notre brève étude de la doctrine de Saint François de Sales :

- En se basant principalement sur le témoignage de la Sainte Écriture et de la Tradition, François de Sales rappelle à juste titre que l'Église a été fondée par Jésus-Christ et confiée à ceux qu'il avait appelés, spécialement les Douze. En tant que premier des disciples et chef des Douze, Pierre jouissait des prérogatives particulières. Non sans raison, François le considère ainsi comme fondement, mais non fondateur de l'Église.
- Jésus-Christ a promis d'être parmi les siens jusqu'à la fin des temps (cf. Mt 28,20). Il a donné son Esprit qui continue à conduire ses disciples dans la vérité toute entière en attente de son retour. Entre-temps, en obéissant au commandement du Seigneur, l'Église fait mémoire de lui sous la conduite des apôtres et de leurs successeurs. François de Sales a justement insisté sur ce principe de « succession apostolique » qui permet de demeurer dans la foi orthodoxe et dans la mission authentique. En cela, il n'a fait que confirmer la Tradition antique (cf. par exemple Irénée de Lyon et Tertullien) qui a reconnu dans le Pape et les Évêques de véritables successeurs de Pierre et du collège apostolique. Du point de vue de l'organisation visible, ce sont eux les garants de la vraie Église.
- Même si le nom de Saint François de Sales n'a pas été nommément cité dans la Constitution dogmatique *Pastor aeternus* (18 juillet 1870) du Concile Vatican I, tout porte à croire que son témoignage a été décisif auprès des Pères conciliaires pour les définitions concernant la primauté du Pape et l'infaillibilité de son magistère *ex cathedra*. En appelant le Pape « infaillible confirmateur », François de Sales met l'accent sur le service du successeur de Pierre dans la perspective évangélique du salut des âmes et non de l'autorité recherchée en tant que telle. Cela ne doit pas être perdue de vue, malgré quelques expressions qui aujourd'hui semblent exagérées si elles sont utilisées sans nuance (par

exemple : l'Église comme monarchie, l'Église romaine mère et tête des Églises, le Pape comme Évêque universel et chef des Évêques, etc.).

- Dans la perspective œcuménique d'aujourd'hui, l'enseignement de l'Évêque de Genève sur Saint Pierre recèle une invitation à reconsidérer sérieusement le ministère pétrinien dans la configuration des Églises et communautés ecclésiales vis-à-vis non seulement de leur unité mais aussi de leur fidélité à l'Évangile et à la Tradition primitive. En effet, selon le Pape Jean Paul II, « toutes les Églises sont en pleine et visible communion, parce que les pasteurs sont en communion avec Pierre et sont ainsi dans l'unité du Christ. Par le pouvoir et l'autorité sans lesquels cette fonction serait illusoire, l'Évêque de Rome doit assurer la communion de toutes les Églises. À ce titre, il est le premier des serviteurs de l'unité » (Lettre encyclique *Ut unum sint*, n. 94). Cette sensibilité n'est pas tout à fait absente, car après le Concile Vatican II il y a eu des dialogues *ad hoc* entre l'Église catholique romaine et les autres Églises d'Orient et d'Occident avec des avancées quelquefois significatives, mais non concluantes. Même l'invitation du Pape Jean-Paul II (cf. Lettre encyclique *Ut unum sint*, n. 95) à repenser la primauté sans renoncer à l'essentiel de sa mission est restée pratiquement lettre morte. Ainsi la position de Saint François de Sales nous interroge encore et nous pousse à ne pas nous contenter du *status quo* qui contredit le testament du Seigneur avant sa mort pour ses disciples : « *Ut unum sint* » (Jn 17,21).

* * *

*

C'est dans ce sens que nous citons pour conclure ces mots de François de Sales :

« L'Église doit se retourner vers Pierre, comme l'épouse vers l'époux ; car le Seigneur a prié pour Pierre en faveur de l'Église dont il le constituait l'époux ; or, *l'époux est le chef de l'épouse. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. (...) Au temps de l'Évangile, c'est de la maison de Pierre que l'on doit attendre le Christ glorificateur ; c'est en elle qu'on recevra le Christ* »⁵⁶.

⁵⁶ FRANÇOIS DE SALES, *Sermon* 31 (1^{er} août 1595), in *Œuvres* t. VII, 265-267, ici 266 et 267.